

Tentative d'estimation de la mortalité de crise selon l'ethnie pour le conflit Burundais de 1993

Christophe Bergouignan, Paskall Malherbe

Institut d'Etudes Démographiques de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

L'estimation de la mortalité de crise selon l'ethnie s'accompagne de deux types de questions, les premières d'ordre éthique, les secondes d'ordre méthodologique.

On peut en effet s'interroger sur l'opportunité sociale et morale d'une possible réactivation de la lecture ethnique de l'histoire burundaise dans une période au cours de laquelle ce pays tente de reconstruire le ciment de son unité collective¹. Par ailleurs, la nature méthodologiquement ardue de cet exercice nécessite d'évaluer et de sélectionner les résultats dont la diffusion ne saurait engendrer d'interprétation hasardeuse dans un contexte difficile vis à vis de populations fortement sensibilisées par des destinées personnelles parfois tragiques. Hautement légitimes ces questionnements ne sauraient toutefois limiter nos investigations. Tout d'abord, les préoccupations ethniques continuent à occuper une place importante dans la société burundaise. Ainsi, une simple revue des publications et articles de presse traitant du conflit burundais montre qu'en l'absence de toute estimation statistique, des allégations désignent l'une ou l'autre ethnie comme la principale victime des massacres de 1993-2005. Plus rarement, il s'agit carrément de répartitions ethniques chiffrées des décès, sans la précision d'aucune source statistique. Même si dans la période la plus récente, les divergences intra-ethniques (notamment entre Hutus) ont plutôt pris le pas sur les oppositions inter-ethniques, il reste légitime de tenter d'alimenter ce type de débat avec des arguments chiffrés plus objectifs. Ensuite, la question ethnique s'est introduite au cœur même du processus de reconstruction démocratique, ne serait ce que par les critères de représentation ethnique que l'on peut trouver dans la constitution du 28 février 2005 au sujet des parlementaires, des militaires et plus généralement des membres de l'administration et des entreprises publiques [1]. Enfin, les expériences historiques tendent à montrer que le déni des rôles de chaque groupe social, national ou ethnique dans les grandes tragédies du 20^{ème} siècle, n'a guère d'effet réparateur, pacificateur ou unificateur [2]. Dans cette perspective, il est néanmoins clair que cette entreprise ne saurait transformer des systèmes d'hypothèses en chiffres historiques absolus, mais qu'il s'agit au contraire d'essayer de mettre en évidence les spécificités de mortalité résistant à plusieurs démarches de vérification. Ces démarches sont de nature quantitative (confrontation des hypothèses avec diverses variables) comme qualitative (confrontation avec les témoignages documentaires existants).

De façon générale la mesure des comportements démographiques (notamment la mortalité) en période de conflit, notamment intérieur, n'est pas aisée. D'une part, les systèmes d'observation permanents, lorsqu'ils avaient un taux de couverture initial convenable (situation exceptionnelle dans les zones actuelles de conflits souvent situées dans le monde en développement) voient leur fonctionnement perturbé par les conflits (territoires occupés, populations en fuite, boycotts par certains groupes sociaux ou ethniques,.....). Aussi, même plusieurs années après le conflit il ne subsiste généralement que des traces statistiques assez sommaires des événements démographiques. D'autre part, les enquêtes rétrospectives qui constituent le meilleur palliatif à ces difficultés, posent néanmoins un certain nombre de problèmes méthodologiques. Outre le maintien de l'insécurité qui peut perturber le déroulement de l'enquête et implique un plan de sondage et une organisation de terrain permettant de modifier l'ordre de passage dans les grappes aréolaires [3], la mesure de la mortalité par déclaration des enquêtés sur la survie de leurs proches peut s'avérer assez ardue.

¹ C'est la raison pour laquelle le questionnaire de l'Enquête Socio-démographique et de santé de la reproduction de 2002, ne comprenait aucune question sur l'ethnie des personnes interrogées.

Ainsi, les corrélations de la mortalité au sein des familles, résultant souvent des conditions de vie et des transmissions d'agents infectieux, sont, dans le cas d'un conflit, susceptibles d'être largement accrues par les massacres. Les biais qui en résultent sont presque toujours sous-estimateurs des indices de mortalité que l'on souhaite mesurer. Dans l'enquête ESD-SR Burundi 2002 ici utilisée pour étudier la mortalité de crise selon l'ethnie², le recours aux déclarations des enquêtés sur la survie de leurs enfants et sur celle de leurs parents permet de limiter largement cette sous-estimation. On peut ainsi développer une démarche corrective se fondant sur les comparaisons des indices obtenus pour les âges médians, et sur l'application des mesures de ces corrélations familiales de la mortalité³[4]. Ces comparaisons et les mesures de ces corrélations utilisées dépendent naturellement de l'existence de deux niveaux (parents des enquêtés et enfants des enquêtés) de mesure de la mortalité au sein d'une même famille [5]. Si dans le cas des déclarations des enquêtés sur la survie de leurs enfants l'obtention des informations requises (année de naissance, sexe, année et cause⁴ de l'éventuel décès) ne présentent pas d'autre difficulté que les problèmes usuels de datation des événements, la situation est un peu plus délicate pour les déclarations des enquêtés sur la survie de leurs parents. De fait, l'obtention de l'année de naissance des parents des enquêtés (relativement ancienne : parfois antérieure à 1940) dans un pays où une grande partie des adultes n'ont qu'une instruction très réduite⁵ présente certaines difficultés. Au prix d'une légère augmentation de la durée des interviews et donc des coûts d'enquête, ces obstacles peuvent néanmoins être contournés en utilisant des instruments de repérage dans le temps mêlant événements collectifs (locaux, provinciaux, nationaux, internationaux) et vie familiale de l'enquêté. L'intervention simultanée de tous les membres du ménage⁶ dans le remplissage de cette « frise » de repères temporels (nommée « axe historique »), permettait de bénéficier de la meilleure instruction des jeunes générations tout en sollicitant les souvenirs parfois initialement contradictoires des plus âgés [4].

Si les difficultés de mesure de la mortalité de crise, peuvent être en grande partie dépassées via une enquête rétrospective assortie de quelques spécificités de collecte et d'exploitation, l'identification ethnique des comportements démographiques nécessite de développer d'autres stratégies d'estimation. En effet, l'enquête ESD-SR Burundi 2002 ne comprend aucune question sur l'appartenance ethnique. Cette obstacle peut néanmoins être partiellement surmonté par deux voies complémentaires. Il existe ainsi certaines variables (disponibles dans l'enquête) dont la corrélation avec l'ethnie est suffisamment importante pour donner, à l'échelle agrégée, une indication relativement pertinente. Si ces liaisons statistiques ne

² L'estimation porte ici sur les seuls Hutus et Tutsis. Les Twas n'entrent pas en considération du fait leur faible poids statistique et de leur implication modérée dans le conflit.

³ Pour une même période, un même groupe d'âges, un même sexe et une même cause, on confronte la valeur obtenue par l'exploitation des réponses des enquêtés à la question sur la survie de leurs parents à celle issue du traitement des réponses des enquêtés à la question sur la survie de leurs enfants. En cas de corrélations familiales de la mortalité, les deux valeurs sont tendanciellement sous-estimatrices, aussi l'indice le plus élevé sera alors retenu. Plus généralement, les mesures du niveau de corrélation entre les mortalités des membres d'une même famille, permettent de corriger en partie ce biais, avec l'hypothèse selon laquelle, les familles ne comptant aucun survivant ne sont qu'une forme extrême de celles n'en comptant que très peu. Autrement dit, on suppose pour ces corrections que les sous-populations dont les familles comportant au moins un survivant sont les plus touchées par la mortalité sont aussi celles où les familles ne comportant aucun survivant sont les plus fréquentes.

⁴ Il s'agit ici d'une subdivision très sommaire des décès en deux catégories : décès liés à la crise (personne directement tuée par des faits de guerre, ou personne blessée et décédée de ses blessures) versus décès liés à une autre cause.

⁵ Plus de la moitié des Burundais de 18 ans et plus n'ont pas connu d'enseignement primaire à proprement parler (une bonne partie d'entre eux ayant reçu les enseignements très sommaires proposés par les religieux et dénommés « Yaga Mukama »).

⁶ Cette « frise » temporelle était utilisée et garnie au moment du remplissage de la feuille de ménage, soit avant le passage à la phase de l'enquête fondée sur le face à face exclusif entre enquêteur et enquêté (bulletins individuels et surtout, pour les femmes, annexe de santé de la reproduction).

peuvent pas conduire à une identification indirecte de l'ethnie à l'échelle individuelle, elles sont en revanche assez robustes à l'échelon agrégé des grappes aréolaires [6]. Autrement dit, elles peuvent être utilisées lorsque les ethnies sont géographiquement regroupées, situation tout à fait exceptionnelle au Burundi avant le conflit mais beaucoup moins rare depuis fin 1993. En effet, que ce soit par souci de protection ou de contrôle de certaines populations, les regroupements réalisés au moment de la constitution des camps de déplacés intérieurs au Burundi l'ont en grande partie été sur base ethnique. Ce faisant, ils ont conduit non seulement à concentrer certaines ethnies dans certains types de camps mais aussi à opérer par défaut une sélection ethnique des populations vivant dans les territoires ruraux d'origine des populations regroupées dans les camps. On peut donc considérer à la fois :

- qu'une partie des camps de déplacés intérieurs au Burundi étaient ethniquement homogènes en 2002 (date de l'enquête),
- et que certains territoires ruraux et quelques zones urbaines l'étaient aussi.

La combinaison de ces deux types d'information (histoire des regroupements de population et variables de caractérisation à l'échelle agrégée) devrait donc permettre d'appréhender certains comportements démographiques en fonction de l'ethnie⁷.

Regroupements de population et caractérisation des strates de l'enquête

Liés à l'histoire des rébellions et des interventions militaires, les regroupements de population sur base ethnique correspondent à plusieurs vagues. Après les massacres des 21-24 octobre 1993 et la répression qui leur a succédé, la persistance de l'insécurité a conduit de nombreux Tutsis à rejoindre les membres de leurs familles résidant dans des quartiers de Bujumbura où ils étaient déjà majoritaires avant le début du conflit. Il s'agissait aussi bien de Tutsis provenant du milieu rural que du milieu urbain, dans ce dernier cas certains quartiers de Bujumbura où les Hutus étaient déjà initialement très sur-représentés sont devenus pratiquement ethniquement homogènes. L'exemple de Kamenge (quartier dans lequel l'insécurité n'a quasiment jamais cessé entre 1993 et 2004) est à ce titre particulièrement frappant. Presque simultanément, une partie des Tutsis du milieu rural ont été regroupés dans des sites de déplacés relativement proches de leur ancienne résidence de façon à ce qu'ils puissent se rendre chaque jour à leurs terres pour poursuivre leurs activités agricoles. Si ces regroupements de population des années 1993-1995 avaient plutôt pour finalité de protéger

⁷ Dans l'absolu cette estimation pourrait être fragilisée en raison des unions mixtes, qui introduisent à la fois :

- de la variabilité ethnique au sein des strates,
- de l'incertitude dans une mesure de la mortalité de crise selon l'ethnie reposant sur les déclarations des enquêtés sur la survie de leurs parents et de leurs enfants, parents et enfants pouvant être d'une ethnie différente.

Ce problème reste néanmoins d'une faible importance. Sur le plan statistique, ces mixités ethniques intra-familiales (d'importance incertaine mais de toutes façons assez modeste) devraient atténuer les différences entre les groupes de strates, autrement dit, les différences observées constituent un minimum en matière de corrélation entre ethnie et mortalité de crise. Cette minimisation des différences est par ailleurs renforcée par les corrélations intra-familiales de la mortalité de crise dont les sous-estimations éventuellement persistantes après les corrections concernent par nature davantage les groupes de strates les plus touchés. Sur le plan de la mesure des violations des droits humains fondamentaux, l'attribution sociale de l'ethnie lors des regroupements de populations comme lors des tueries a autant d'importance qu'une hypothétique définition consistante et stable de l'ethnie. Autrement dit, il y a de grandes chances qu'une personne considérée comme Hutue ou comme Tutsie lors de regroupements de populations aient eu des parents ou des enfants considérés comme tels lors d'éventuels massacres fondés sur ce critère.

les Tutsis des exactions nocturnes des rebelles à majorité Hutu⁸, les regroupements ultérieurs ont eu une fonction plus ambiguë. C'est notamment le cas de la constitution des camps de déplacés du Sud du pays à la fin des années 1990, qui avaient pour vocation de couper le soutien présumé des populations rurales aux rebelles lors de leurs incursions dans le pays depuis la Tanzanie. L'habitat dispersé des populations rurales échappait alors plus facilement au contrôle des militaires que celui beaucoup plus concentré des camps. Comme les camps de déplacés construits en 1993-1995 ces camps de la fin des années 1990 se situaient à une relative proximité⁹ des cultures de façon à permettre un maintien des activités économiques diurnes.

Au total, en 2002, à la date de l'enquête, on pouvait identifier [7] :

- un certain nombre de strates enquêtées comme étant très probablement composés exclusivement de Tutsis,
- un certain nombre de strates enquêtées comme étant très probablement composés exclusivement de Hutus,
- d'autres strates (rurales comme urbaines) présentant un profil ethnique moins évident, soit en raison d'une absence d'informations historiques, soit par l'existence d'indices laissant supposer le maintien d'une relative mixité ethnique.

Malgré le caractère assez largement partagé de ces hypothèses historiques de regroupements sur base ethnique on a ici souhaité les confronter à des indicateurs empiriques correspondants aux variables d'identification indirecte de l'ethnie. Pertinentes à l'échelle des secteurs enquêtés il est néanmoins nécessaire qu'elles présentent des valeurs cohérentes pour toutes les grappes aréolaires d'une même strate, puisque s'agissant d'un sondage aréolaire les estimations de mortalité de crise ne sauraient être représentatives sans se référer à un ensemble de strates entières. Ainsi, l'appartenance ethnique indirectement déduite doit être attribuée strate par strate et donc présenter une faible variabilité interne entre les secteurs d'enquête d'une même strate.

Initialement, les variables d'identification indirecte de l'ethnie les plus discriminantes à l'échelon des grappes étaient : la possession de vaches avant la crise, l'existence de militaires absents déclarés par les ménages enquêtés, le niveau d'éducation des jeunes adultes et des personnes nées plus de 5 ans avant la décolonisation.

Ces trois variables sont ainsi régulièrement mentionnées dans la littérature comme associées plus ou moins intensément à l'ethnie Hutu ou Tutsi.

En effet, la distinction opérée par les colonisateurs entre les différents groupes ethniques reposait sur un ensemble de théories dans lesquelles la possession de cheptel bovin jouait un rôle important [8]. Le terme Tutsi renverrait à une ethnie d'éleveurs possédant des vaches tandis que les Hutus, réputés moins haut placés dans la hiérarchie socio-économique traditionnelle seraient plutôt des cultivateurs. Sans nécessairement souscrire aux aspects ethno-historiques fondateurs de cette théorie, il est probable que la distinction qu'elle établit corresponde en partie aux groupes ethniques tels qu'ils sont socialement perçus aujourd'hui. Ainsi, dans les années 1930, les colonisateurs souhaitant déterminer systématiquement l'appartenance ethnique des familles burundaises, ont, sur la base de cette théorie, qualifié de Tutsi toute famille possédant au moins 10 vaches. Le résultat de cette distinction doit donc en partie encore se manifester à travers la possession de bovins avant le début du conflit.

La profession de militaire est fortement corrélée à l'ethnie avec une sur-représentation des Tutsis à tous les grades (notamment dans le corps des officiers). La présence dans la

⁸ Conseil National pour la Défense de la Démocratie, Forces de Défense de la Démocratie, Forces Nationales de Libération – Palipehutu, dont la composition ethnique était très largement Hutu, à l'exception des très rares ralliements de Tutsis.

⁹ Il n'était néanmoins pas rare que les champs soient éloignés de plus d'une heure de marche du camp.

constitution du 28 février 2005 d'un article destiné à régir le rééquilibrage de la répartition ethnique au sein de l'armée (revendication prioritaire de la rébellion) en est un indice hautement significatif [1].

Deux arguments historiques plaident en faveur d'une forte liaison entre ethnie et niveau d'éducation. D'une part, les colonisateurs avaient favorisé l'accès des Tutsis tant à l'instruction qu'aux professions les plus qualifiées. Avant la crise il subsistait sans doute certaines traces de cette discrimination passée notamment dans les générations nées entre 1930 et 1957. D'autre part, dans la littérature la partie des massacres de 1972 commise par les Tutsis est fréquemment décrite comme intellectuellement sélective : les jeunes hommes Hutus instruits en auraient été les principales cibles. Un des objectifs prioritaires du volet commis par les Tutsis des massacres de 1972 aurait été de couper à plusieurs générations de Hutus l'accès à l'instruction et ce faisant à l'élite burundaise [9]. Il est probable qu'à la date de l'enquête les conséquences de ces massacres en termes de sous-éducation des Hutus subsistaient au moins en partie. La différence entre milieu urbain et rural en termes d'éducation est toutefois tellement importante¹⁰ qu'il est hasardeux d'utiliser les niveaux d'éducation moyens pour tenter de différencier ethniquement les secteurs d'enquête (cette démarche ne semblant pertinente que lorsqu'il s'agit de distinguer entre eux les camps de déplacés [6]).

Enfin, la forte corrélation existant à l'échelle des grappes aréolaires (figure 1) entre :

- proportion de militaires absents associés aux ménages enquêtés parmi les hommes de 20-39 ans,
- et proportion de ménages possédant au moins une vache avant la crise,

confirme la cohérence entre ces deux indicateurs indirects d'appartenance ethnique.

Au total, la confrontation entre les classifications de strates basées sur des hypothèses historiques et les indicateurs indirects d'appartenance ethnique calculés à l'échelle de chaque grappe aréolaire (proportion de ménages possédant au moins 1, 5 et 10 vaches avant la crise¹¹, proportion de militaires absents parmi les hommes de 20-39 ans) conduisent à 3 ensembles de strates.

Les strates dites composées d'enquêtés Tutsis sont constituées de territoires pour lesquels :

- il existe de fortes présomptions historiques de regroupement ethnique de Tutsis,
- les indicateurs indirects d'appartenance ethnique présentent des valeurs supérieures à la moyenne pour l'ensemble de la strate avec une faible variance interne entre les secteurs d'enquête la composant.

Dans ces strates composées d'enquêtés Tutsis on retrouve les camps de déplacés constitués avant 1996, à l'exception de ceux du Sud du pays. Les strates dites composées d'enquêtés Tutsis représentent 8% des enquêtés mais 1% de la population de 2002 (en raison de la sur-représentation volontaire des strates de camps).

Les strates dites composées d'enquêtés Hutus sont constituées de territoires pour lesquels :

- il existe de fortes présomptions historiques de regroupement ethnique de Hutus,

¹⁰ On pourrait imaginer que la possession de bétail est elle aussi très fortement différenciée entre milieu urbain et rural. En fait, la différence urbain/rural en termes de possession de vaches avant la crise est moindre que la différence de niveau d'instruction, cela est dû aux vastes troupeaux détenus par de riches urbains, essentiellement Tutsis.

¹¹ On se réfère ici à la possession de bétail avant la crise plutôt qu'à la date de l'enquête en raison des vols, pertes et destructions de bétail survenus pendant le conflit.

- les indicateurs indirects d'appartenance ethnique présentent des valeurs inférieures à la moyenne pour l'ensemble de la strate avec une faible variance interne entre les secteurs d'enquête la composant¹².

Dans ces strates composées d'enquêtés Hutus, on retrouve :

- les camps de déplacés du Sud du pays constitués à partir de 1996,
- les territoires ruraux du Nord-Est du pays,
- les quartiers les plus pauvres de Bujumbura.

Les strates dites composées d'enquêtés Hutus représentent 39% des enquêtés mais 21% de la population de 2002 (en raison de la sur-représentation volontaire des strates de camps).

Les strates indéterminées peuvent l'être pour trois raisons :

- une absence d'hypothèse historique de regroupement ethnique, c'est le cas de nombreux territoires urbains comme ruraux, et de certains camps du centre du pays formés au milieu des années 1990. Cette absence d'hypothèse historique de regroupement ethnique s'oppose parfois à des indicateurs indirects d'appartenance ethnique assez spécifiques et assez homogènes au sein de la strate. On portera une attention particulière à ces sous-groupes de strates indéterminées pour lesquelles l'attribution d'une appartenance ethnique pourrait résulter d'un pur processus empirique.
- des indicateurs indirects d'appartenance ethnique présentant des valeurs incohérentes avec les hypothèses historiques de regroupement des populations. C'est le cas de certaines strates urbaines correspondant aux quartiers aisés de Bujumbura que l'on aurait imaginées exclusivement peuplées de Tutsis mais pour lesquelles les proportions de propriétaires de vaches ou de militaires absents sont plutôt faibles. C'est le cas aussi de certaines strates rurales du Centre et du Nord du pays que l'on aurait imaginées plutôt peuplées de Hutus mais pour lesquelles les proportions de propriétaires de vaches ou de militaires absents sont parfois élevées.
- des indicateurs indirects d'appartenance ethnique présentant des valeurs hétérogènes au sein de la strate. C'est le cas de nombreuses strates rurales que l'on aurait imaginées presque exclusivement peuplées de Hutus mais pour lesquelles les proportions de propriétaires de vaches ou de militaires absents sont élevées dans certaines grappes et faibles dans d'autres.

Cet ensemble de strates indéterminées montre à la fois :

- les limites d'une identification purement théorique des territoires historiques de regroupement ethniques, dans sa forme extrême, présentée dans certains textes, elle conduit à une vision assez réductrice avec des Tutsis en ville et dans les camps de constitution précoce et des Hutus en campagne et dans les camps de constitution tardive [7]. La situation est visiblement plus complexe, le maintien de territoires ruraux où des Tutsis continuent à vivre de façon regroupée¹³ ou au sein d'un voisinage à dominante Hutue n'étant pas si rare

¹² Un seul secteur se distingue nettement des autres secteurs de ces strates, il s'agit du camp de Mushara, dans la commune de Mabanda de la province de Makamba, le camp de Busaga dans la commune de Burambi de la province de Bururi, se distinguant de façon beaucoup moins nette des 52 autres grappes aréolaires des strates dites composées d'enquêtés Hutus. Les caractéristiques des grappes aréolaires correspondant à ces deux camps, peuvent soit résulter de fluctuations aléatoires, soit constituer des situations exceptionnelles montrant :

- la limite de l'utilisation des indicateurs indirects d'appartenance ethnique,
- ou l'existence de camps regroupant à la fin des années 1990 des Tutsis peu touchés par les massacres de 1993, mais regroupés préventivement du fait d'activités rebelles localement intenses.

Quoi qu'il en soit, ces deux grappes tendraient à conférer une plus grande homogénéité ethnique aux strates de regroupement probable de Tutsis, qu'à celles correspondant aux regroupements probable de Hutus.

¹³ Dans une sous-colline entière ou dans une partie de sous-colline.

dans certaines collines rurales notamment des zones de montagne et dans certains quartiers urbains, en particulier dans les petites villes. Il semblerait par ailleurs que parmi les camps de constitution tardive, seuls ceux du Sud du pays soient peuplés de Hutus, alors que ceux du Nord et du Centre seraient plutôt peuplés de Tutsis.

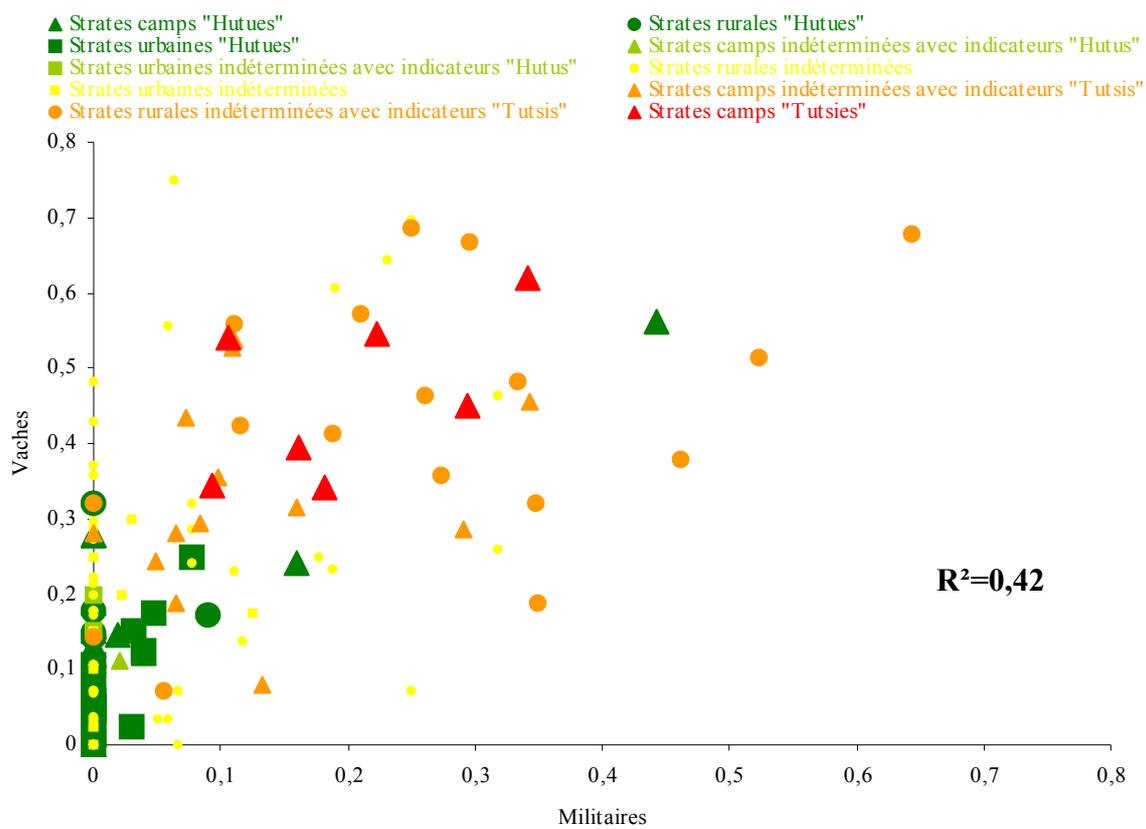
- les limites des variables utilisées, déjà perçues lors des tentatives de passage d'une identification de grappes à une identification individuelle.

Les strates indéterminées représentent 54% des enquêtés mais 78% de la population de 2002 (en raison de la sur-représentation volontaire des strates de camps et de la sous-représentation symétrique des strates rurales qui composent la très large majorité des strates indéterminées). Cette prépondérance des strates indéterminées en termes d'enquêtés mais plus encore en termes de représentation de la population présente au Burundi en 2002, rend par nature impossible le passage de l'expression des surmortalités via les taux à une estimation de la répartition ethnique des décès de crise.

Quoi qu'il en soit, on tentera d'analyser les hétérogénéités au sein de cet ensemble de strates indéterminées. On mesurera alors la mortalité de crise dans les sous-groupes de strates pour lesquels la cohérence des indicateurs empiriques d'appartenance ethnique s'oppose à l'absence d'hypothèses de regroupement, leur faiblesses ou leurs contradictions. Les taux de mortalité de crise seront initialement calculés pour les strates de regroupement probable des Tutsis, pour les strates de regroupement probable des Hutus et pour l'ensemble des strates indéterminées. L'analyse de la mortalité de crise sera ensuite menée en subdivisant les strates indéterminées en 6 sous-groupes :

- les strates urbaines indéterminées avec indicateurs « Hutus »,
- les strates camps indéterminées avec indicateurs « Hutus »,
- les strates urbaines indéterminées avec indicateurs indirects d'appartenance ethnique présentant une forte variabilité entre les grappes,
- les strates rurales indéterminées avec indicateurs indirects d'appartenance ethnique présentant une forte variabilité entre les grappes,
- les strates rurales indéterminées avec indicateurs « Tutsis »,
- les strates camps indéterminées avec indicateurs « Tutsis ».

Figure 1. Distribution des grappes aréolaires selon la proportion de militaires absents parmi les hommes de 20-39 ans (militaires) et selon la proportion de ménages possédant au moins une vache avant la crise (vaches).

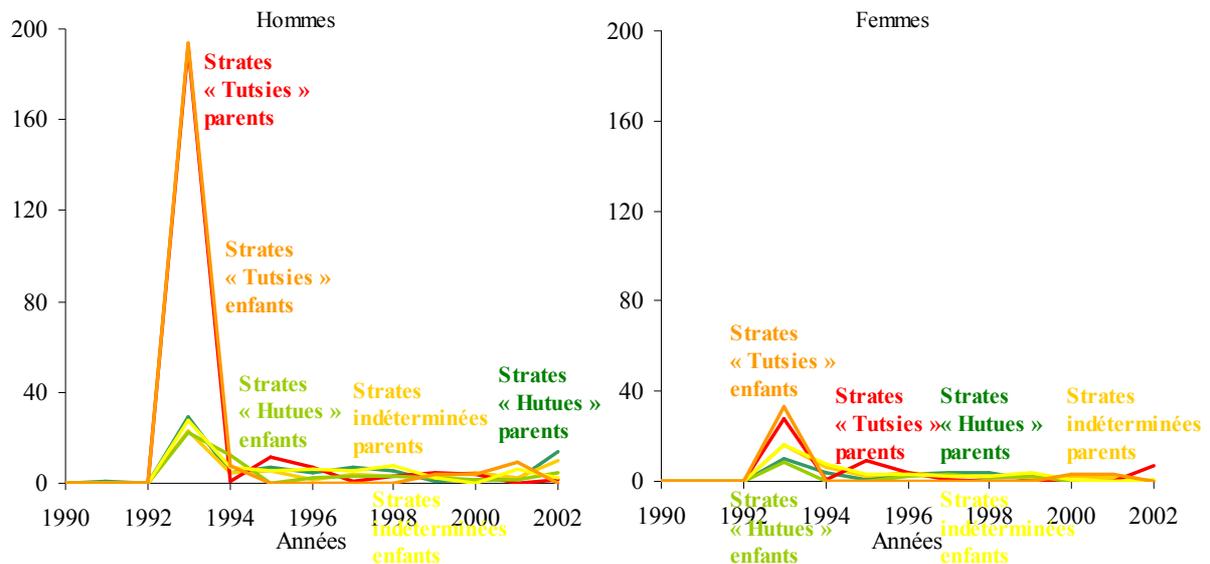


Une très probable surmortalité de crise chez certains Tutsis ruraux, notamment en 1993

Pour les 20-39 ans on dispose de 2 séries de taux de mortalité, ceux obtenus sur la base de l'exploitation des réponses des enquêtés sur la survie de leurs enfants et ceux obtenus à partir de l'exploitation des enquêtés sur la survie de leurs parents. Les 2 séries de taux correspondant aux mêmes âges (ici 20-39 ans) pour une même période (ici 1990-2002), ne sont évidemment pas issues du traitement des déclarations des mêmes enquêtés. En effet, il existe nécessairement un décalage générationnel important entre des enquêtés déclarant la situation de leurs enfants ayant 20-39 ans en 1990-2002 et ceux déclarant la situation de leurs parents de 20-39 ans en 1990-2002. Pour la même raison, la coïncidence entre les 2 séries ne saurait qu'exceptionnellement¹⁴ être le reflet d'un biais symétrique entre parents et enfants via la corrélation familiale de la mortalité à l'échelle nucléaire. La relative concordance entre les séries de taux de mortalité de crise des 3 ensembles de strates laisse donc supposer une ampleur modérée des biais de sous-estimation résultant des corrélations familiales de la mortalité.

¹⁴ Compte tenu du calendrier de la primo-fécondité au Burundi, relativement tardif pour un pays en développement (peu de premières naissances avant 20 ans).

Figure 2. Taux de mortalité de crise des 20-39 ans (pour 1000), selon le type de strates et selon le mode d'observation : survie des parents des enquêtés (parents), survie des enfants des enquêtés (enfants).

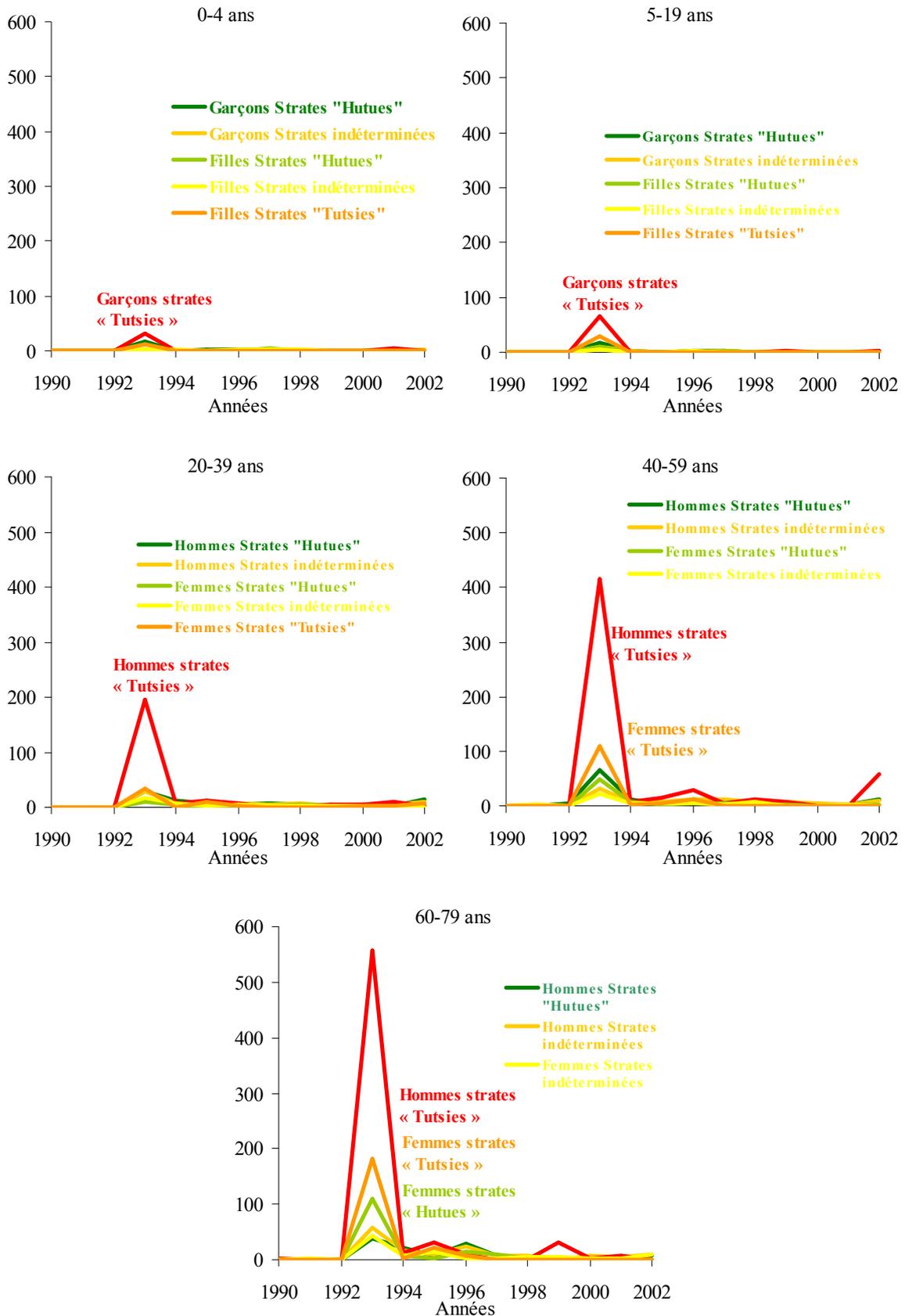


A tous les âges, la mortalité de crise est très supérieure dans les strates correspondant aux zones de regroupement probable de Tutsis. Cette surmortalité « Tutsie » est particulièrement nette pour les hommes et d'autant plus importante que leur âge est élevé (avec, en 1993, des taux de plus 450 pour mille pour les hommes de 40 ans et plus). Ce résultat peut s'interpréter comme une preuve de la réalité des prises d'otages d'hommes Tutsis en milieu rural et de leur assassinat massif. Réciproquement, la surmortalité de crise plus modeste des femmes des strates correspondant aux zones de regroupement probable de Tutsis, témoigne à la fois de la réalité des tentatives de massacre des autres membres des familles des otages masculins, et de leur fréquence modérée. La beaucoup plus faible surmortalité des moins de 20 ans venant corroborer cette hypothèse tout en laissant penser à une escalade graduelle dans les massacres (hommes, puis femmes, puis enfants) le même degré n'ayant pas été atteint dans toutes les collines rurales. On peut aussi imaginer que les enfants aient pu s'enfuir lorsqu'ils étaient suffisamment âgés pour le faire ou qu'ils aient été confiés à d'autres personnes par leur parents ou encore sauvés par des voisins de l'autre ethnie.

La mortalité de crise associée aux strates correspondant aux zones de regroupement probable de Hutus est cependant loin d'être négligeable, en 1993, mais aussi après, elle est alors parfois supérieure à celle associée aux strates correspondant aux zones de regroupement probable de Tutsis. Une forte mortalité de crise féminine « Hutue » se manifeste en 1993, notamment pour les femmes de 60 ans et plus. Cela conduit à supposer que la répression par l'armée des massacres des 21-24 octobre a indistinctement frappé les personnes n'ayant pu fuir son arrivée.

Sans être négligeable, la mortalité de crise associée aux strates indéterminées, présente des valeurs la plupart du temps assez proches de la mortalité de crise associée aux strates correspondant aux zones de regroupement probable de Hutus, quand elle n'est pas légèrement inférieure.

Figure 3. Taux de mortalité de crise (pour 1000), selon le type de strates, le sexe et selon le groupe d'âge.

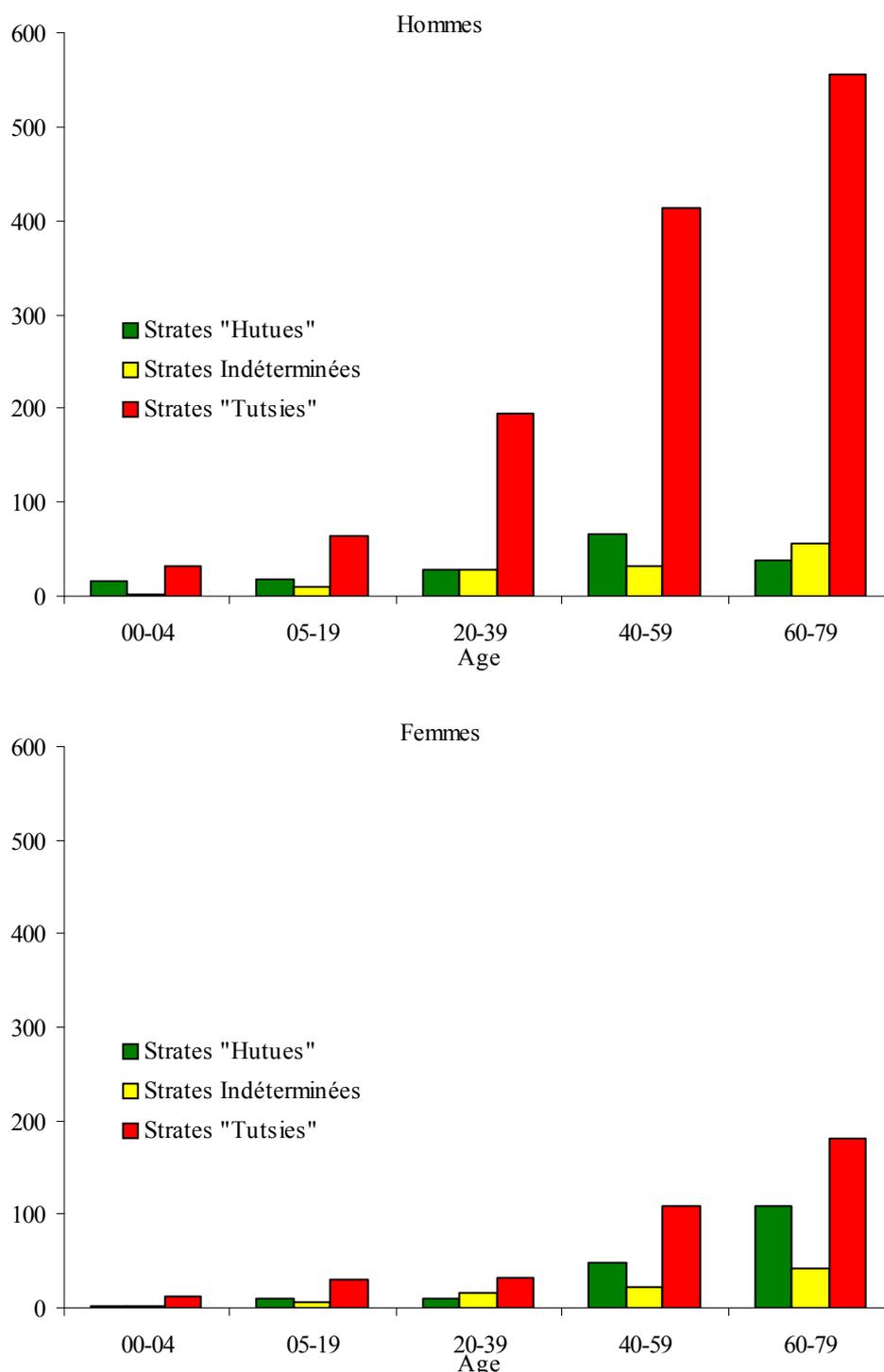


Effets de sexe et d'âge sur la mortalité de crise et tentative de caractérisation des violences

Aux différences de mortalité de crise entre les sous-populations « ethniques » s'ajoutent l'effet de l'âge et du sexe. Ainsi, dans la majeure partie des cas, la mortalité augmente avec l'âge, situation assez fréquente dans les conflits ethniques récents [10]. C'est particulièrement vrai pour la mortalité de crise « Tutsie » de 1993, cette croissance des taux avec l'âge se combine avec une surmortalité masculine très nette. Cela témoigne sans doute d'une sélection des otages Tutsis ruraux orientée vers les hommes dont le statut social était le plus élevé¹⁵. A l'inverse, si la mortalité de crise « Hutue » de 1993, tend elle aussi à être plus forte aux âges élevés, cette corrélation avec l'âge est plus marquée pour les femmes, ce qui serait plutôt le signe d'une plus grande vulnérabilité liée à une moindre mobilité. L'effet de l'âge et du sexe sur la mortalité de crise s'observe aussi pour les strates indéterminées, mais sous un forme intermédiaire à celle observée pour les 2 autres ensembles de strates. Ainsi, la mortalité de crise de 1993 est, pour les strates indéterminées, d'autant plus forte que l'âge est élevé, et plus importante pour les hommes que pour les femmes (la différence entre les sexes étant toutefois bien moindre à celle affectant la mortalité de crise « Tutsie »).

¹⁵ Sous réserve que la fréquence des familles entièrement exterminées soit corrélée à la mortalité de crise au sein des familles comptant au moins un survivant, cette logique « sélective » associée aux prises d'otages Tutsis et à leur assassinat, laisse supposer une relative rareté des familles sans survivant et donc une amplitude modeste des biais sous-estimateurs résultant des corrélations familiales de la mortalité de crise.

Figure 4. Taux de mortalité de crise (pour 1000), en 1993, selon le type de strates, le sexe et selon le groupe d'âge.

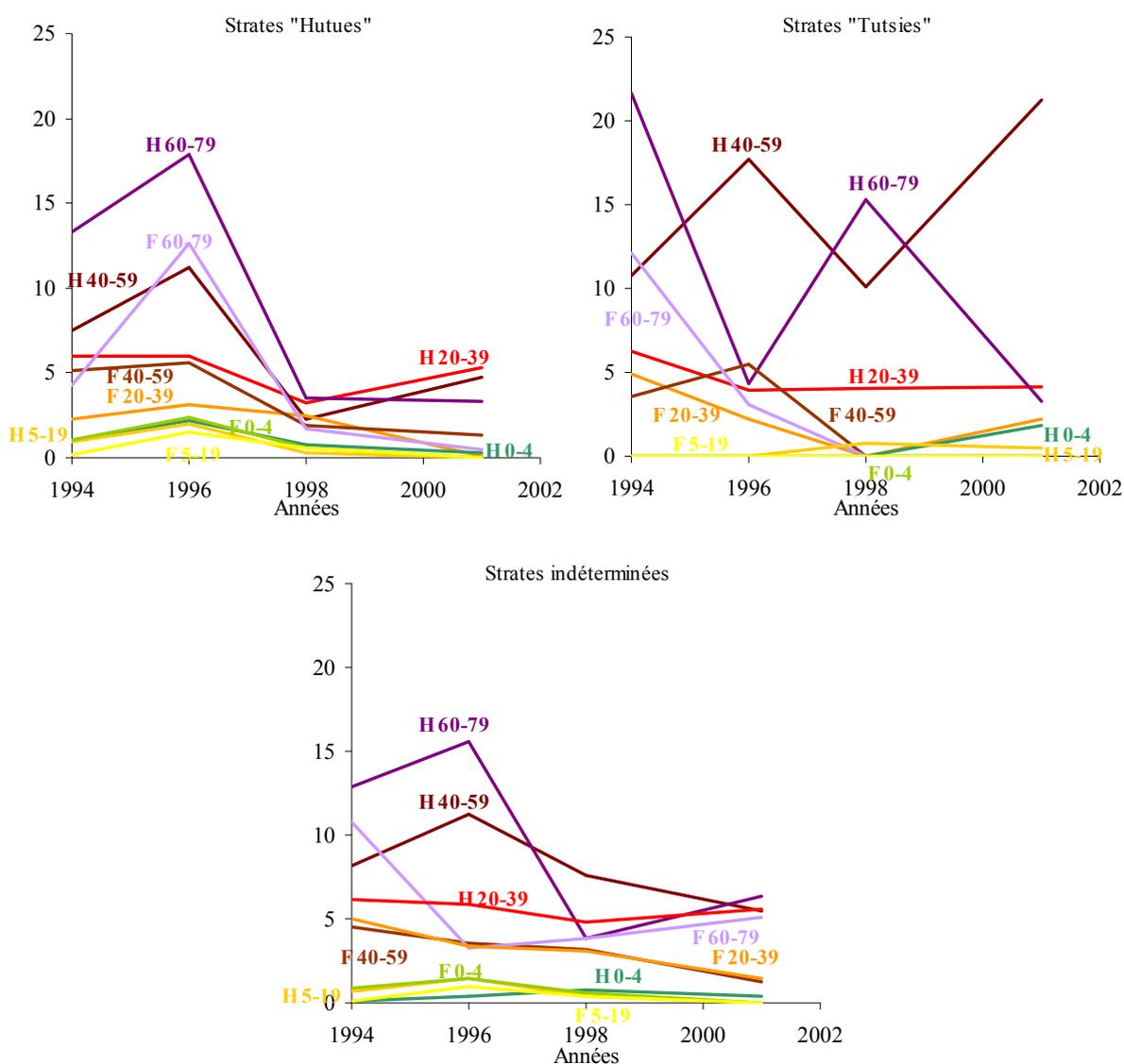


Après 1993, l'effet de l'âge et du sexe se modifie assez peu pour la mortalité de crise « Tutsie » (surmortalité masculine et croissance des taux avec l'âge), les taux de mortalité de crise féminins devenant très faibles sinon nuls à partir de la fin des années 1990 alors que ceux des hommes de 40 ans et plus continuent à être assez élevés. On peut imaginer que malgré une mortalité de crise incomparablement plus faible à celle de 1993, une même logique de sélection gouverne les assassinats de Tutsis dans le climat de guerre civile plus ou moins aiguë prévalant de 1994 à 2002.

A contrario, la fin des années 1990 montre une transformation radicale de l'effet du sexe et de l'âge sur la mortalité de crise « Hutue » celle-ci devient alors plus faible pour les femmes que pour les hommes, chez lesquels elle atteint son niveau maximal pour les jeunes adultes. Cette évolution manifeste de la mortalité de crise « Hutue » témoignerait plutôt du passage de répressions-représailles frappant les populations dans l'impossibilité de fuir à une mortalité de jeunes hommes combattant, ou soupçonnés de combattre pour la rébellion. Les années 1994-1997, peuvent être caractérisées sur ce plan comme une étape transitionnelle, entre 1993 et ses massacres de masse, et la fin des années 1990 et leurs phases de violences ponctuelles récurrentes.

L'évolution de la mortalité de crise associée aux strates indéterminées présente là encore une situation intermédiaire avec une mortalité de crise plus forte pour les hommes que pour les femmes, et une absence d'inversion de l'effet de l'âge.

Figure 5. Taux de mortalité de crise (pour 1000), 1994-2002, selon le type de strates, le sexe et selon le groupe d'âge.



Indétermination et hétérogénéités

Comme on l'a vu, l'indétermination peut concerner des strates mixtes sur le plan ethnique, ou des strates qu'il est impossible, compte tenu des connaissances existantes, de caractériser ethniquement. Quoi qu'il en soit, même si il est impossible de connaître avec précision la proportion de Tutsis dans la population burundaise, à la date de l'enquête, en 2002, il est certain que celle-ci dépasse les 1%, autrement dit, les strates correspondant aux zones de regroupement probable de Tutsis ne représentent pas la totalité des Tutsis burundais. Il est donc vraisemblable que tous les Tutsis n'aient pas connu des niveaux de mortalité de crise comparables, notamment ceux qui résident à Bujumbura (à l'exception possible d'un quartier – Nyakabiga –). Il est par ailleurs raisonnable de supposer qu'un certain nombre de Tutsis résidaient en milieu rural tout en étant hors des camps de déplacés, ils ont vraisemblablement subi des massacres avec une moindre fréquence, il s'agirait principalement de populations habitant les zones montagneuses du Sud du pays [7]. Cette hétérogénéité très probable des populations Tutsies face à la mortalité de crise empêche de généraliser à l'ensemble des Tutsis la surmortalité de crise obtenue pour les strates correspondant aux zones de regroupement probable de Tutsis. Pour autant, il est tout à fait invraisemblable de considérer que les Tutsis n'appartenant pas à ces strates aient connu, en 1993, une mortalité de crise suffisamment faible pour aboutir à une mortalité de crise pour l'ensemble des Tutsis inférieure à celle de l'ensemble des Hutus. En effet, parmi les strates dites indéterminées, celles où les Tutsis sont probablement les plus représentés (absence d'hypothèse historique de regroupement ethnique mais très nets indicateurs indirects d'appartenance ethnique « Tutsis »¹⁶) comptent parmi elles celles dont la mortalité de crise a été, en 1993, presque aussi forte que dans les strates de regroupement probable des « Tutsis ». C'est en particulier le cas des camps de déplacés du Nord et du Centre du pays tardivement constitués, qui correspondraient alors à des regroupements de « Tutsis » motivés par le maintien de l'insécurité causée par les activités de la rébellion. En revanche les collines rurales indéterminées des provinces montagneuses de Bururi, Muramvya et Mwaro, qui présentent des indicateurs indirects d'appartenance ethnique « Tutsis » tout aussi marqués¹⁷ ont connu, en 1993, une mortalité de crise assez semblable à celle rencontrée dans les autres strates indéterminées. Autrement dit, malgré le faible poids démographique des enquêtés des strates de regroupement très probable des Tutsis, au sein de l'ensemble des Tutsis, la très forte surmortalité de crise ayant frappé leurs proches, en 1993, correspond, bien qu'à un degré sans doute moindre, à une surmortalité de crise assez nette en 1993 à l'échelle de l'ensemble des Tutsis¹⁸. Il n'en demeure pas moins une très probable forte hétérogénéité entre les populations Tutsies en matière de mortalité de crise. Celles résidant initialement dans les collines rurales des provinces du Nord et du Centre du pays et ayant du être protégées par un regroupement dans certains camps de déplacés ayant été beaucoup plus touchées par la mortalité de crise de

¹⁶ Forte proportion de militaires absents parmi les hommes de 20-39 ans et forte proportion de ménages possédant au moins une vache avant la crise.

¹⁷ Voir note 16.

¹⁸ A la date de l'enquête, on aboutit à un poids démographique de près de 17% pour :

- les strates de camps de regroupement probable des Tutsis,
- les strates de camps indéterminés présentant des valeurs élevées pour les indicateurs indirects d'appartenance ethnique « Tutsis »,
- les strates de collines rurales indéterminés présentant des valeurs élevées pour les indicateurs indirects d'appartenance ethnique « Tutsis ».

Bien qu'il soit probable que les collines rurales indéterminées présentant des valeurs élevées pour les indicateurs indirects d'appartenance ethnique « Tutsis », soient de peuplement mixte pour une partie d'entre elles, cette proximité avec les estimations généralement proposées pour la proportion de Tutsis dans la population [6], [7], [8] et [9], montre que ces 3 ensembles de strates assurent une couverture importante de la population Tutsie.

1993 que celles résidant en ville ou dans les collines rurales des zones montagneuses plus au Sud qui ont été beaucoup moins affectées. Ces parties de la population « Tutsie » les moins atteintes par la mortalité de crise se différencient sur ce plan assez peu des autres strates indéterminées avec ou sans indicateurs d'appartenance ethnique « Hutus ». En revanche, les populations appartenant aux strates de regroupement probable des « Hutus » ont visiblement subi une mortalité de crise en 1993, sensiblement supérieure, notamment les femmes de 40 ans et plus. Loin d'atteindre les niveaux observés pour les populations des camps de regroupement probable de Tutsis ou pour les camps de déplacés dont les indicateurs indirects d'appartenance ethnique affichent des valeurs de profil « Tutsi », ces strates de regroupement probable de Hutus ont connu, en 1993, une mortalité de crise non négligeable. Au total, la mortalité de crise de l'année 1993 apparaît comme très hétérogène :

- entre les ethnies, les Tutsis ayant visiblement été beaucoup plus touchés que les Hutus,
- à l'intérieur des ethnies, avec des espaces ruraux plus affectés que les villes, et, au sein des espaces ruraux, des collines moins frappées, sans doute en raison de la distribution géographique initiale des ethnies et de l'accessibilité des différentes collines qui ont pu permettre de fuir ou de se défendre. Il est très probable qu'en 1993, cette hétérogénéité de la mortalité de crise concerne beaucoup plus les Tutsis que les Hutus, vu les niveaux très élevés observés chez certains présumés « Tutsis ».

Après 1993, il devient très délicat de tenter d'analyser les niveaux de mortalité de crise des strates indéterminées, les différences entre les ensembles de strates (indéterminées ou non) étant, contrairement à l'année 1993, beaucoup trop modestes pour être extrapolées dans une perspective ethnique générale.

Figure 6. Taux de mortalité de crise (pour 1000), en 1993, selon le type de strates, le sexe et selon le groupe d'âge.

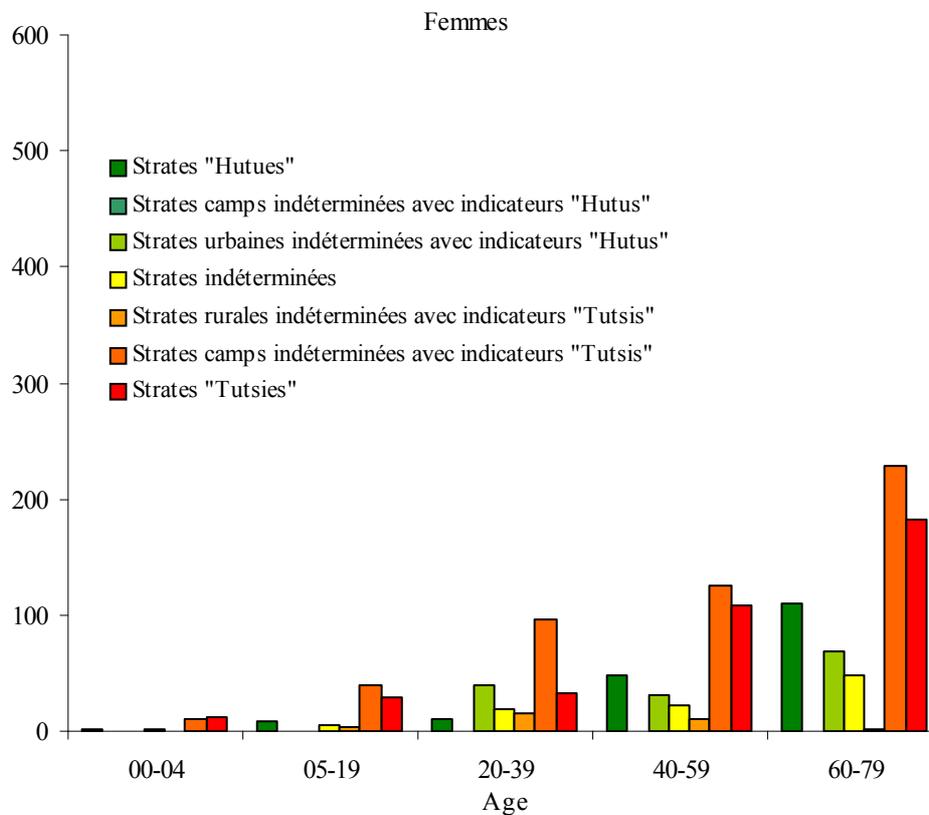
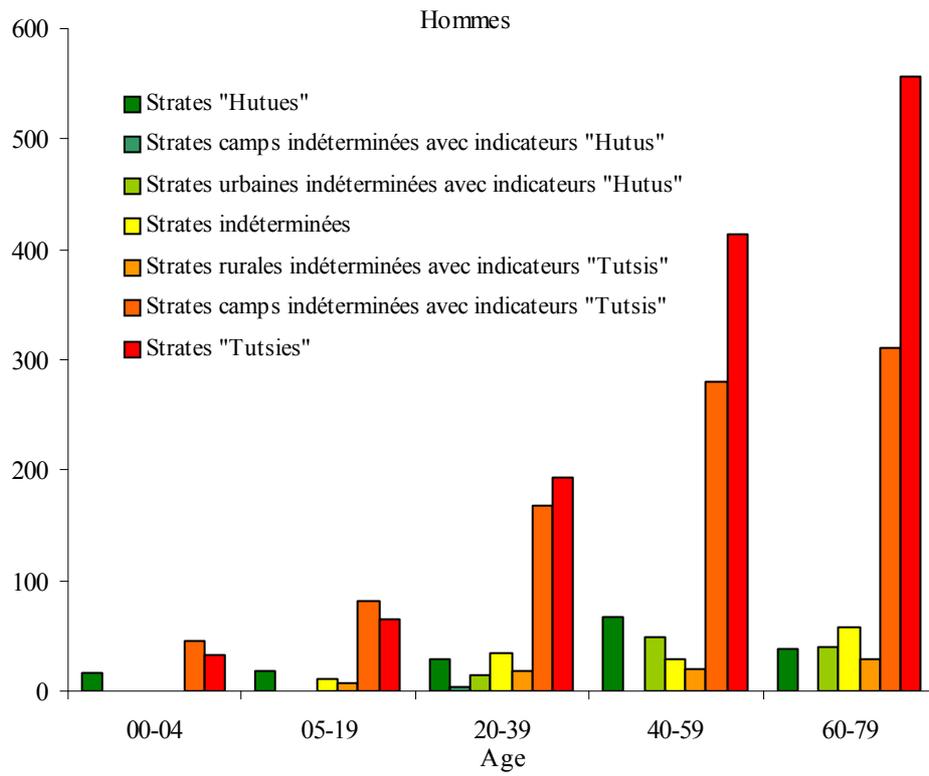


Figure 7. Distribution des grappes aréolaires selon une fonction linéaire de la proportion de militaires absents parmi les hommes de 20-39 ans et de la proportion de ménages possédant au moins une vache avant la crise (f[militaires ; vaches]), selon le taux de mortalité de crise des hommes de 20-39 ans (Tx mort crise) et selon l'année.

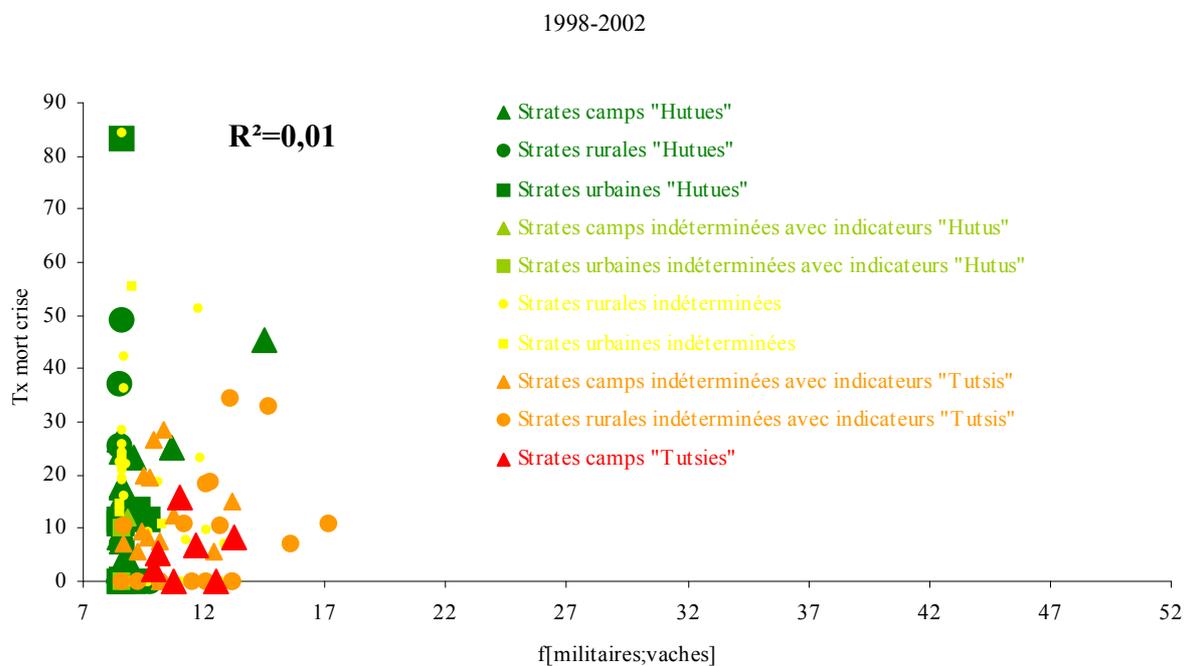
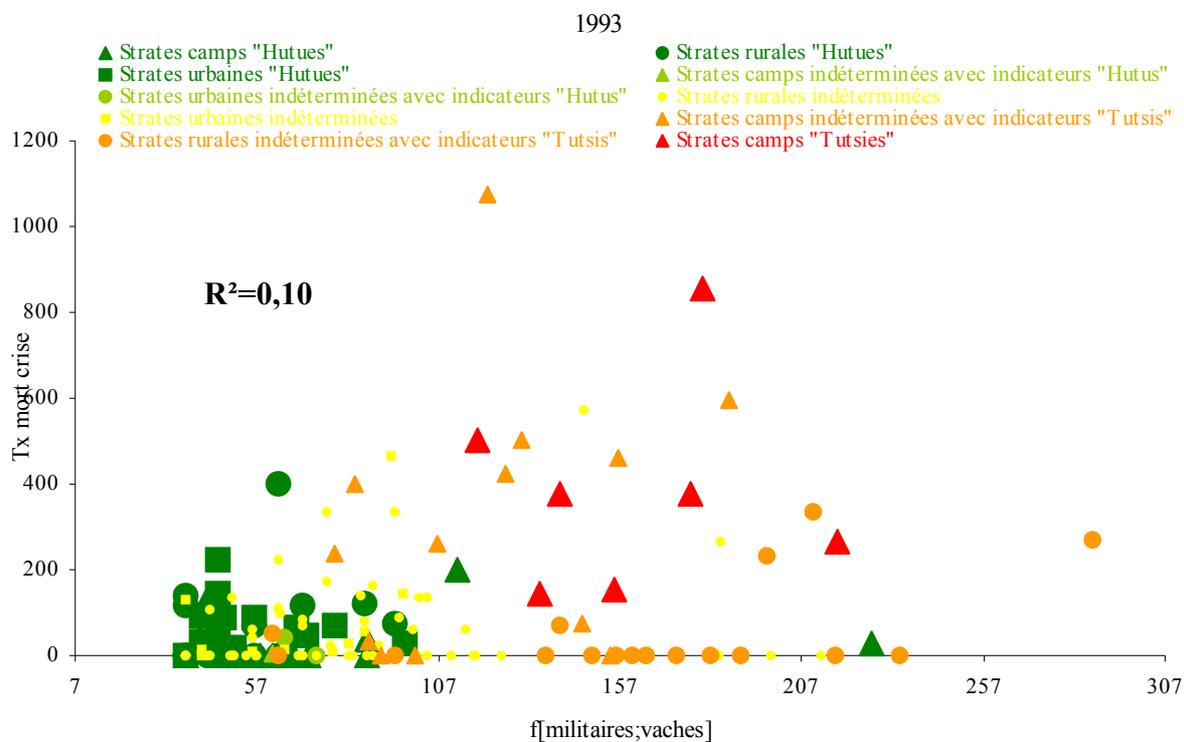
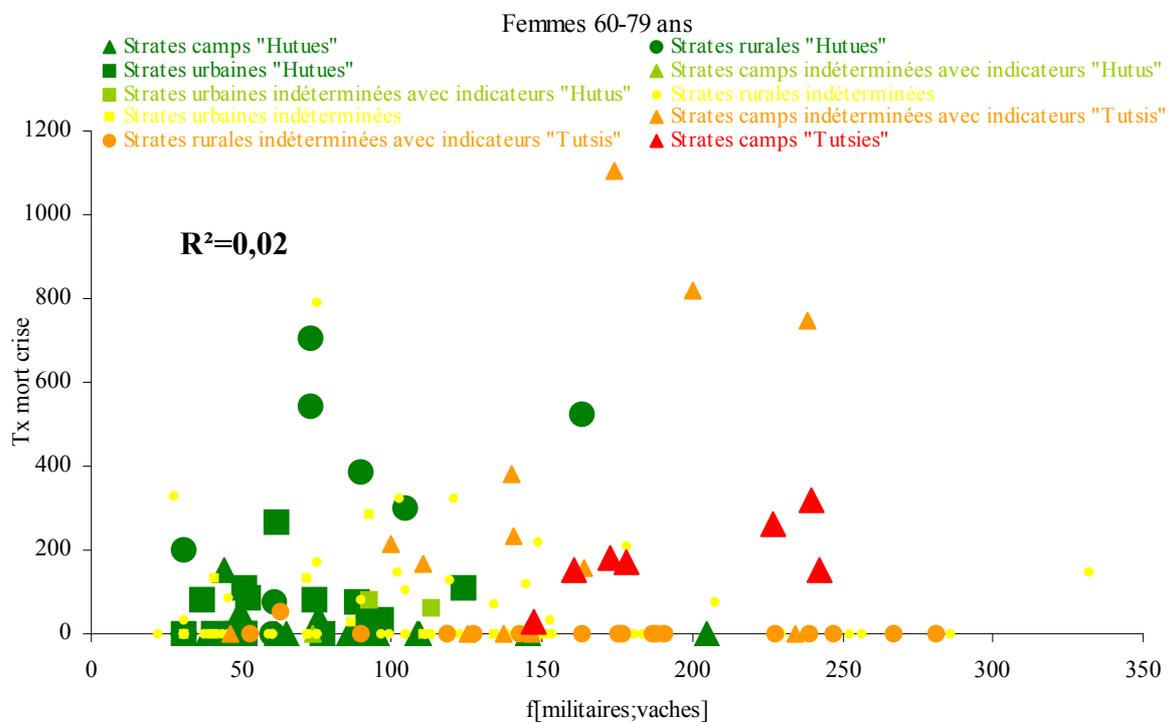
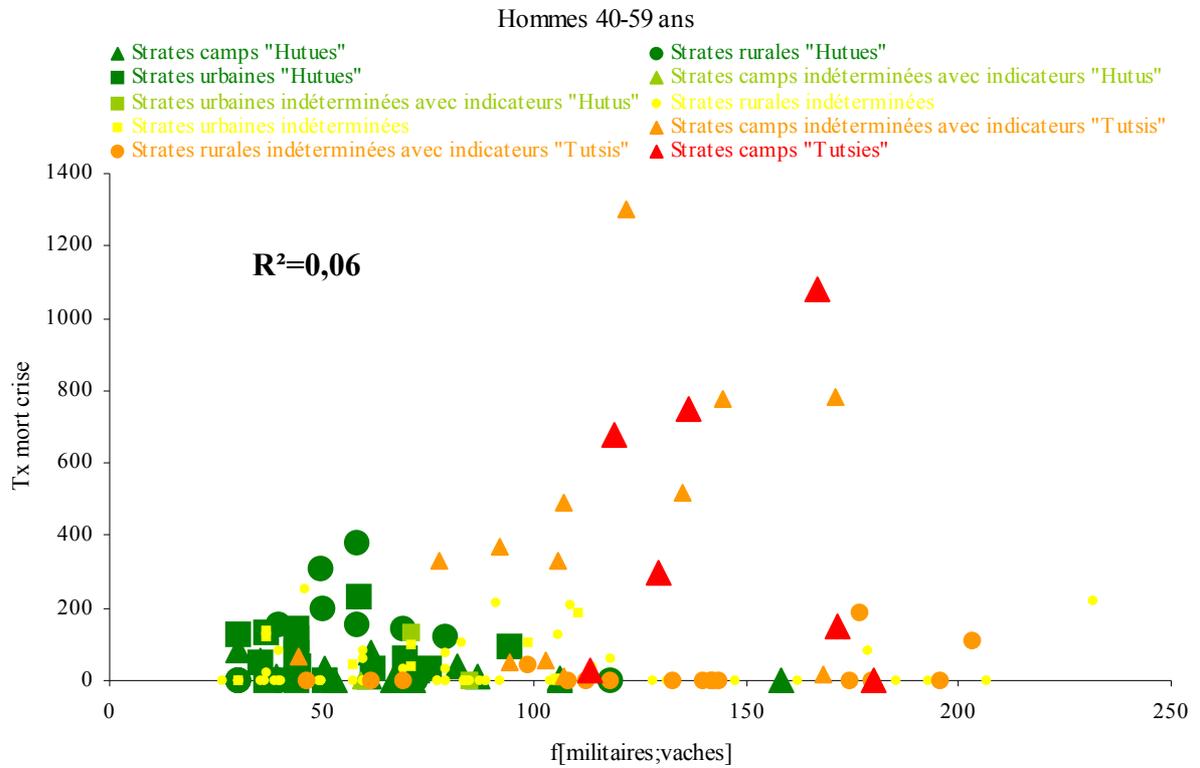


Figure 8. Distribution des grappes aréolaires selon une fonction linéaire de la proportion de militaires absents parmi les hommes de 20-39 ans et de la proportion de ménages possédant au moins une vache avant la crise (f[militaires ; vaches]), selon le taux de mortalité de crise en 1993 (Tx mort crise) et selon l'âge et le sexe.



Vue d'ensemble

Le poids important de la population correspondant à des strates dites indéterminées, rend impossible l'estimation de la répartition ethnique des décès de crise sur la base des résultats de l'enquête ESD-SR Burundi 2002. Sachant qu'il n'existe pas de source statistique exhaustive permettant d'appréhender la mortalité de crise des deux principales ethnies du Burundi, l'exploitation de cette enquête vient néanmoins confirmer et compléter les informations qualitatives reposant sur les récits et les témoignages recueillis par la commission d'enquête des Nations Unies [7]. Les résultats obtenus à l'échelle des 3 ensembles de strates (strates de zones regroupant des Tutsis, strates de zones regroupant des Hutus, strates indéterminées) confirment ces témoignages sur le plan :

- de l'intensité différentielle des massacres dans le temps (mortalité de crise très forte en 1993),
- de la caractérisation des victimes Tutsies (surtout les hommes adultes, correspondant aux Tutsis pris comme otages au moment du coup d'état, et moins fréquemment les femmes et enfants des otages),
- de la caractérisation des victimes Hutues (populations n'ayant pu fuir une répression assez indistincte, avec des femmes âgées fortement touchées).

Ils complètent ces témoignages, qui par leur nature qualitative ne pouvaient guère répondre à certains questionnements. Les résultats obtenus montrent ainsi :

- une indiscutable surmortalité de crise « Tutsie » au moins en 1993. Après 1993, cette surmortalité apparaît moins nettement, il est même possible qu'en 1996-1997 les Hutus aient été davantage touchés que les Tutsis. Au total, le cumul de l'importance des strates indéterminées avec les changements de hiérarchie ethnique en termes de mortalité de crise, conduisent, contrairement à l'année 1993, à ne pas pouvoir affirmer clairement cette hiérarchie pour les années 1994-2002.
- un profil général de la mortalité de crise « Tutsie », les hommes adultes étant beaucoup plus touchés que les femmes et les enfants. En 1993, cette « sélection » des victimes Tutsies résultait des massacres d'otages accompagnant le coup d'état de fin octobre. Il semble qu'après 1993, cette logique « sélective » continue à prévaloir mais de façon moins marquée.
- un profil plus changeant de la mortalité de crise « Hutue », avec le passage à partir de la fin des années 1990 à une légère prépondérance des jeunes hommes engagés dans la rébellion dans cette mortalité,
- au delà des différences ethniques, de fortes hétérogénéités intra-ethniques, selon le milieu, avec des Tutsis urbains moins touchés par la mortalité de crise, et selon la région, avec des Tutsis du Sud eux aussi moins affectés. A un moindre degré, cette hétérogénéité devrait exister aussi chez les Hutus, son existence et ses facteurs géographiques (milieu de résidence ou région) sont néanmoins plus difficiles à mettre en évidence.

Bibliographie

[1] *Constitution de la République du Burundi*, Loi n°1/010 du 18 mars 2005, Bujumbura.

[2] Amnesty International, 1999, *Pas de répit sans justice*, 45 p.

[3] Chantal Blayo, Christophe Bergouignan, André Etchelecou, Valérie Cordazzo, Marine Llopert, Nicodème Okobo, 2004, *Situation démographique et sociale du Burundi*, FNUAP, DDP, Burundi, 484 p.

[4] Christophe Bergouignan, 2004, *L'usage des confrontations en analyse démographique*, Rapport pour l'habilitation à diriger des recherches, soutenu à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, 299 p. + 141 p. d'annexes.

[5] Christophe Bergouignan, 2007, « Les recours aux enquêtes rétrospectives dans l'analyse démographique des conflits » in *Taking stock of data needs and monitoring for the millennium development goals in developing countries*, IUSSP, Rabat, 20 p.
<http://www.iussp.org/members/restricted/publications/Rabat07/programme07.php>

[6] Mélanie Caillot, Lénaïg Le Berre, Paskall Malherbe, 2008, « L'appréhension statistique indirecte de l'appartenance ethnique : méthodes et mesures appliquées au Burundi », in *Démographie et cultures*, 10 p. <http://www.aidelf.org>

[7] Nations Unies, 1996, *Rapport sur le génocide de 1993 au Burundi*, 98 p.

[8] Jean-Pierre Chrétien, 2000, *L'Afrique des Grands Lacs, 2000 ans d'histoire*, Aubier, collection historique, Paris, 411 p.

[9] Jean-Pierre Chrétien, 2007, *Burundi 1972 : Au bord des génocides*, Karthala, Paris, 496 p.

[10] Christophe Bergouignan, Chantal Blayo, 2005, « Conséquences démographiques des conflits : méthodes et résultats de deux enquêtes (Kosovo 1999, Burundi 2002) », *Congrès international de la population de Tours*, IUSSP, 24 p.
<http://iussp2005.princeton.edu/download.aspx?submissionId=51451>